



Accusé de réception en préfecture 062-216200402-20240226-2024-13-URBMC-DE Date de télétransmission : 27/02/2024 Date de réception, préfecture : 27/02/2024	
Numéro de l'acte	2024-13-URBMC
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.1

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FEVRIER 2024

QUESTION N°2024-13

FINANCES : RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

RAPPORTEUR :

Monsieur Joël DUQUENOY
Conseiller délégué aux finances

Depuis la loi « Administration Territoriale de la République » (ATR) du 6 février 1992, la tenue d'un Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) s'impose aux communes et plus généralement aux collectivités dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget primitif. Première étape du Cycle Budgétaire annuel des collectivités locales, le ROB est un document essentiel qui permet de rendre compte de la gestion de la ville (Analyse rétrospective).

L'article 107 de la loi 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite loi « NOTRe », publiée au journal officiel du 8 août 2015 a voulu accentuer l'information des conseillers municipaux et des conseillers d'administration du CCAS.

Aussi, dorénavant, le DOB s'effectue sur la base d'un rapport élaboré par le Maire ou le Président du CCAS sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, l'évolution des taux de fiscalité local ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. L'information est même renforcée dans les communes de plus de 10 000 habitants puisque le Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB) doit, en outre, comporter une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses (analyse prospective) et des effectifs ainsi que préciser notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel. Le ROB n'est pas qu'un document interne, il doit être transmis au Préfet de Département et au Président de l'EPCI dont la commune est membre mais aussi faire l'objet d'une publication. Il doit être pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

Ce débat doit en effet permettre aux membres du Conseil Municipal de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le budget primitif. Ce doit être également l'occasion d'informer les membres du Conseil Municipal sur l'évolution financière de la commune, en tenant compte des projets et des évolutions conjoncturelles et structurelles qui influent sur les capacités de financement.

Le rapport joint à la présente délibération a donc pour objet de fournir les éléments utiles à la réflexion en vue de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Après avoir entendu son rapporteur :

ARTICLE 1 : PREND ACTE de la tenue de ce Débat d'Orientations Budgétaires et du rapport joint.

Le secrétaire de séance,
Cécile CARON



Fait à ARQUES
Le 26 février 2024

Le Maire,
Benoît ROUSSEL

Acte administratif certifié exécutoire
après réception en Sous-Préfecture
le 27 FEV. 2024 et publication ou
notification le 27 FEV. 2024

Monsieur le Maire

BENOÎT ROUSSEL



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FEVRIER 2024

Affiché le 27 février 2024

L'An Deux Mille Vingt Quatre le Vingt-six Février à 17h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Poilu, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le Vingt février Deux Mille Vingt Quatre accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Thierry MERCIER – Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER – Stéphanie BODDAERT - Joël DUQUENOY - Bernadette BAROUX – Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Isabelle CLABAUX - Johnny WALLART – Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Hélène FAYEULLE - Chloé KOCLEGA – Caroline SAUDEMONT - Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM - Alexandrina DA SILVA - Arnaud WILQUIN - Francis PRED'HOMME - Peggy VAN GOETHEM-MARECAU

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- **16 présents**
- **3 absents non excusés**
- **5 absents excusés sans pouvoir**
- **5 absents excusés avec pouvoir**

Sébastien BERNARD ayant donné pouvoir à Bernadette BAROUX

Chloé KOCLEGA ayant donné pouvoir à Jean-Pierre LAMIRAND

Mickaël CANLER ayant donné pouvoir à Corinne REANT

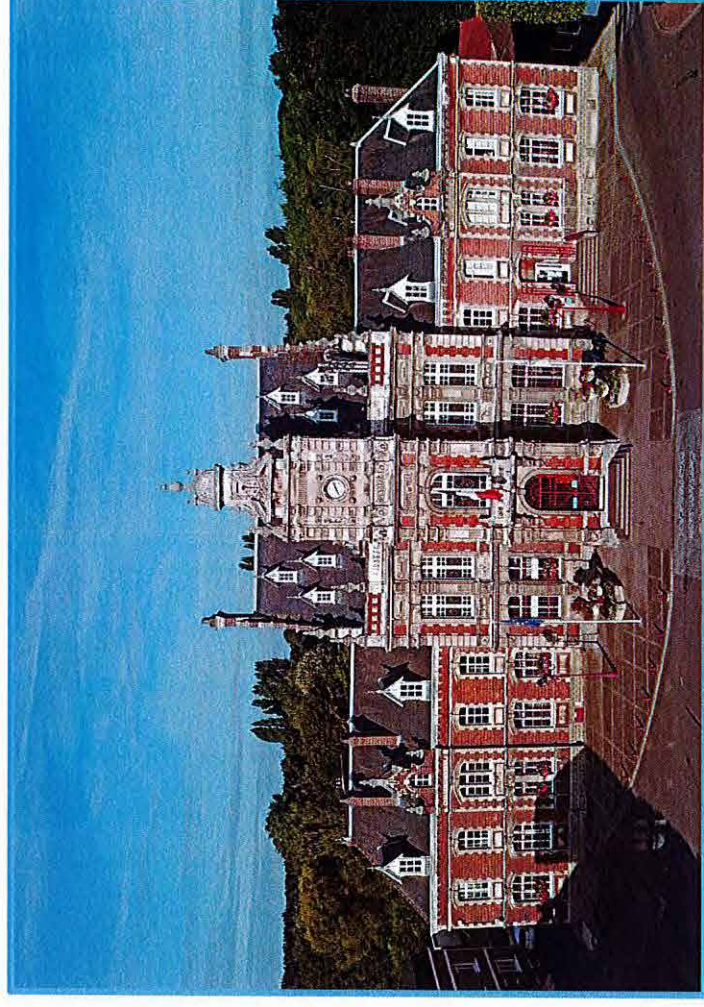
Sébastien DUCHATEAU ayant donné pouvoir à Stéphane FINARD

Christine COURBOT ayant donné pouvoir à Benoît ROUSSEL

Madame Cécile CARON est nommé secrétaire de séance.

VILLE D'ARQUES

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2024 Budget principal et budgets annexes



Accusé de réception en préfecture
062-216200402-20240226-2024-13-URBMC-DE
Date de télétransmission : 27/02/2024
Date de réception préfecture : 27/02/2024

PREAMBULE

• REFERENCES REGLEMENTAIRES

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) est un exercice réglementaire imposé par l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Promulguée le 7 août 2015, la loi NOTRe (Nouvelle Organisation des Territoires de la République), a modifié les modalités et les contenus de présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB)

• DEFINITION

Le débat d'orientation budgétaire représente une étape essentielle de la procédure budgétaire des collectivités. Il participe à l'information des élus et favorise la démocratie participative des assemblées délibérantes en facilitant les discussions sur les priorités et les évolutions de la situation financière d'une collectivité préalablement au vote du budget primitif.

OBJECTIFS

Avant l'examen du budget, l'exécutif des communes de plus de 3500 habitants, les EPCI qui comprennent au moins une commune de plus de 3500 habitants, des départements, des régions et des métropoles présente à son assemblée délibérante un rapport sur:

Les orientations budgétaires :

- évolutions prévisionnelles de dépenses et recettes (fonctionnement et investissement), en précisant les hypothèses d'évolution retenues notamment en matière de concours financiers de fiscalité, de tarification, de subventions et les évolutions relatives aux relations, financières entre une commune et l'EPCI dont elle est membre,
- les engagements pluriannuels envisagés,
- la programmation des investissements avec une prévision des recettes et des dépenses,
- la structure et la gestion de la dette contractée, les perspectives pour le projet de budget en précisant le profil de dette visée pour l'exercice

LE CONTEXTE ECONOMIQUE

1. Une prospective financière liée au contexte macro économique et au PLF

A. Des facteurs exogènes qui pèseront sur la situation des finances locales en 2024

La croissance mondiale ralentie

Après la récession liée au covid et le choc déclenché par la guerre en Ukraine, les tensions géopolitiques actuelles pourraient à nouveau peser sur la santé de l'économie mondiale. Le FMI prévoit une croissance de 3% en 2024, l'OCDE fait une prévision à 2,7%.

Au niveau national, le Gouvernement prévoit en 2024 une croissance de 1,4%, supérieure à la progression du PIB de 1% en 2023.

Le fléchissement de l'inflation

La réponse des banques centrales à l'inflation s'est traduite par une hausse des taux directeurs rapide et massive, entraînant un ralentissement de l'investissement.

La prévision d'inflation a un impact sur les ressources fiscales des communes mais aussi sur leurs dépenses.

La prévision d'évolution de l'inflation retenue au PLF est de 2,6% en 2024, 2% en 2025, 1,75% pour 2026.

Le déficit et la dette publique

Les prévisions de déficit public demeurent élevées malgré une tendance à la décreue annoncée par le Gouvernement autour de 4,4 % dans le PLF avec une perspective de repasser sous la barre des 3% en 2027. Le ratio de dette publique serait en 2024 de 109,7% du PIB. Enfin, malgré le recul des dépenses exceptionnelles de crise, le niveau des dépenses publiques connaît une légère hausse.

La hausse des taux d'intérêt

Les années passées ont été marquées par une remontée rapide des taux d'intérêt en 2022 et par un plafonnement du livret A à 3% en 2023.

Pour 2024, malgré un recul progressif de l'inflation sous-jacente, les taux devraient rester plutôt élevés et ne pas décroître rapidement (pas avant mi 2024) tout en restant volatiles et sensibles à des événements mondiaux (situation économique de la Chine notamment).

La situation sociale et de l'emploi

Pour les ménages, la conséquence de l'inflation est le risque d'une perte de revenu réel. Sa persistance conduit à une crise du coût de la vie.

Le taux de chômage semble désormais stabilisé à un niveau précédant celui de la crise sanitaire. Parallèlement, les tensions sur le secteur du recrutement se maintiennent.

Ces enjeux sont regardés de près par les collectivités qui mènent par leurs actions des politiques contracycliques, de soutien au tissu économique local et aux plus fragiles et d'accès universel aux transports, à la culture, etc.

Le changement climatique

Les conséquences ressenties à l'échelle locale (sécheresse, inondations, vagues de chaleur de plus en plus longues) ont des conséquences sur l'organisation et le fonctionnement des services publics locaux, plus particulièrement ceux destinés aux plus fragiles de nos concitoyens mais aussi sur l'état, l'entretien et le coût de fonctionnement du patrimoine des collectivités et la situation des espaces publics. Le changement climatique oblige les collectivités à un engagement financier en faveur de la transition.

1. Une prospective financière liée au contexte macro économique et au PLF

B. Les incidences de la loi de finances pour 2024

Projet de loi de finances pour 2024 : Principales mesures affectant les budgets communaux

Les dotations de l'Etat

- Abondement de 230 M€ servant à financer l'augmentation des parts péréquatives de DGF, pas d'indexation de la DGF sur l'inflation
- Légère contraction de la DSIL de 27 M€ par rapport à la loi de finances 2023
- Progression de la dotation sur les titres sécurisés portée à 100 M€

Périmètre du FCTVA

- Réintégration dans l'assiette éligible des aménagements de terrains
- Augmentation du montant de dépenses prévisionnelles de 400 M€

Amortisseur électricité

- Maintien du bouclier tarifaire pour les petites communes
- Possibilité de prolongation d'un dispositif partiel d'amortisseur électricité à destination de certaines collectivités avec une révision du seuil de déclenchement

Prolongement du Fonds vert

- Le fonds d'accélération de la transition écologique est renforcé et doté de 2,5 milliards d'euros en autorisation d'engagement (+0,5 milliards d'euros) et en partie fléché sur la rénovation énergétique des bâtiments scolaires.

PLF 2024 et fiscalité : Mesures affectant les budgets communaux

Exonération de taxe foncière suite à des travaux de rénovation énergétique

- Une possible exonération de droit (qui était jusqu'ici facultative) sur les logements anciens ayant fait l'objet de dépenses de rénovation énergétique
- Cette mesure relevant de l'Etat aurait un impact significatif sur les budgets communaux et constituerait une nouvelle atteinte à la fiscalité locale.

Introduction d'une déliaison des taux

- Le PLF introduit une déliaison des taux entre la taxe foncière sur les propriétés bâties et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires

La trajectoire annoncée au niveau national

- Un objectif de déficit public à 2,7 % en 2027
- La dette publique serait relativement stable en 2023 et 2024 à 109,7 % du PIB et devrait baisser d'ici 2027 pour atteindre 108,1 % du PIB
- Des concours financiers de l'Etat vers les collectivités territoriales qui devraient atteindre 56 Milliards € en 2027

Programmation pluriannuelle des finances publiques pour 2023-2027

Un cadre financier incitatif pour les collectivités locales

- Le cadre financier pluriannuel des administrations publiques locales prévoit un objectif d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement de 1,3% en 2026 et 2027
- Lors de chaque débat d'orientation budgétaire, il est prévu une présentation des objectifs concernant l'évolution de ses dépenses réelles de fonctionnement pour tous les budgets (principaux et annexes)

LE CONTEXTE ECONOMIQUE

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES



LA VILLE D'ARQUES



Section de Fonctionnement de la commune en 2023

Les chiffres sont provisoires, le compte administratif n'a pas encore été rapproché au compte de gestion non encore émis par la trésorerie

LE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement 2023 :

Les dépenses de fonctionnement seraient de **10 941 773,41** euros

Les recettes de fonctionnement 2023 :

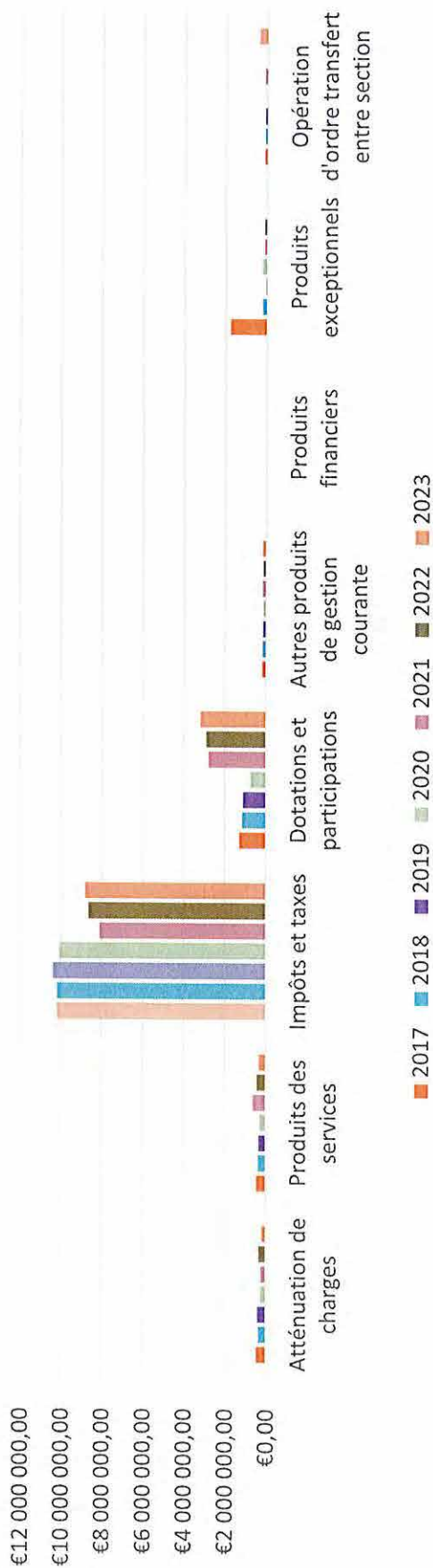
Les recettes de fonctionnement s'arrêteraient à **13 141 048,27** euros

Soit un excédent de fonctionnement de **2 199 274,86** euros

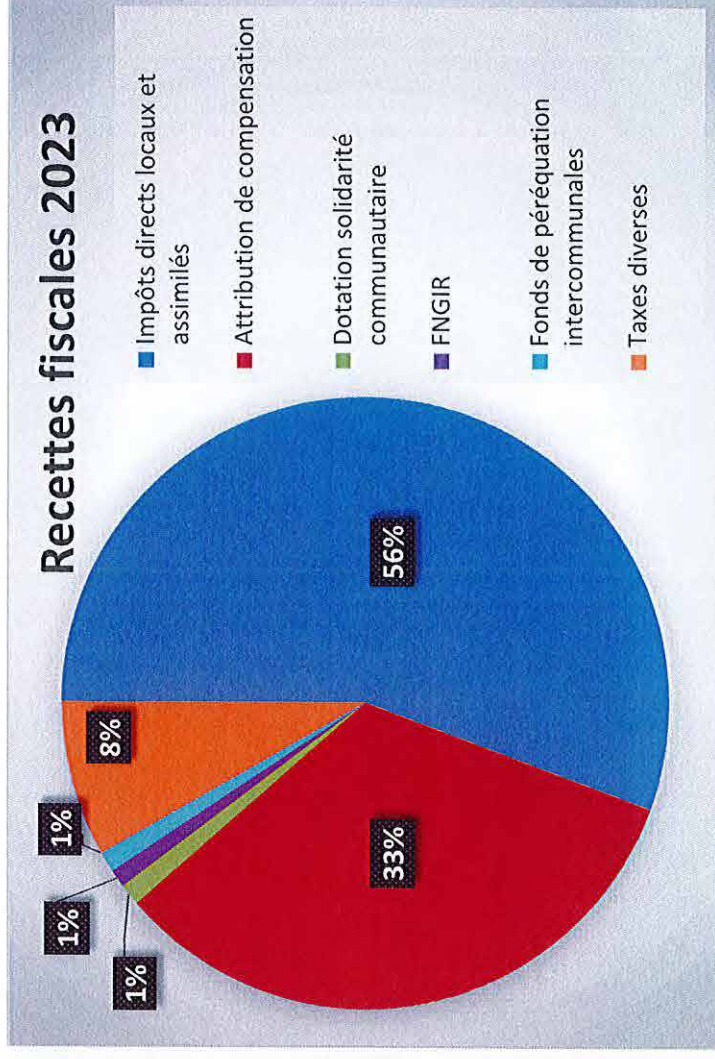
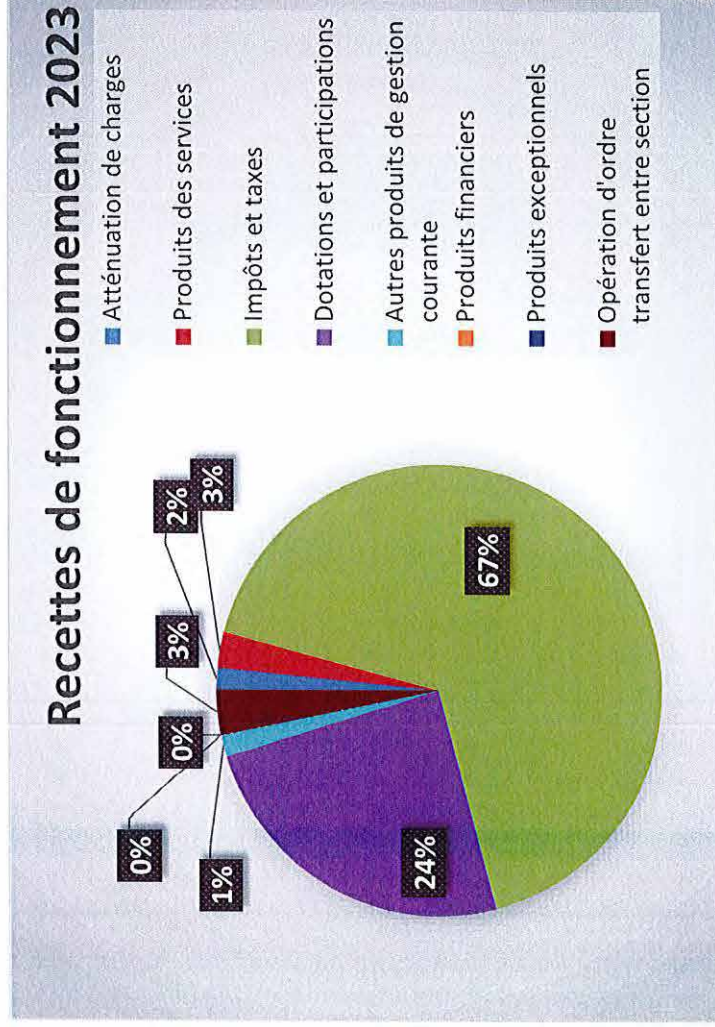
- 1 – Les recettes et les dépenses de fonctionnement**
- 2 – Les dépenses et les recettes d'investissement
- 3 – L'encours de la dette
- 4 – Budgets annexes
- 5 – Perspectives & Projets

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
13	Atténuation de charges	487 432,63 €	376 158,20 €	412 054,91 €	291 987,60 €	257 172,10 €	363 631,62 €	204 955,30 €
70	Produits des services	476 985,24 €	398 176,55 €	372 229,60 €	320 161,70 €	640 989,59 €	439 084,24 €	341 615,11 €
73	Impôts et taxes	10 216 854,38 €	10 201 500,06 €	10 390 670,47 €	10 097 502,14 €	8 124 456,76 €	8 690 463,77 €	8 840 319,56 €
74	Dotations et participations	1 315 106,14 €	1 184 153,03 €	1 146 522,93 €	782 221,44 €	2 827 528,36 €	2 930 357,88 €	3 231 773,40 €
75	Autres produits de gestion courante	205 549,43 €	195 025,16 €	171 544,16 €	145 414,88 €	196 687,99 €	164 012,97 €	202 608,12 €
76	Produits financiers	1 371,96 €	1 143,20 €	1 143,30 €	8,97 €	1 038,15 €	1 158,60 €	1 815,14 €
77	Produits exceptionnels	1 804 536,78 €	231 102,63 €	65 407,10 €	271 096,31 €	153 644,63 €	155 681,97 €	5 556,20 €
42	Opération d'ordre transfert entre section	168 757,93 €	123 898,44 €	120 759,89 €	48 808,26 €	146 999,16 €	17 685,33 €	423 099,38 €
	Total	14 676 594,49 €	12 711 157,27 €	12 680 332,36 €	11 957 201,30 €	12 348 516,74 €	12 762 076,38 €	12 828 642,83 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

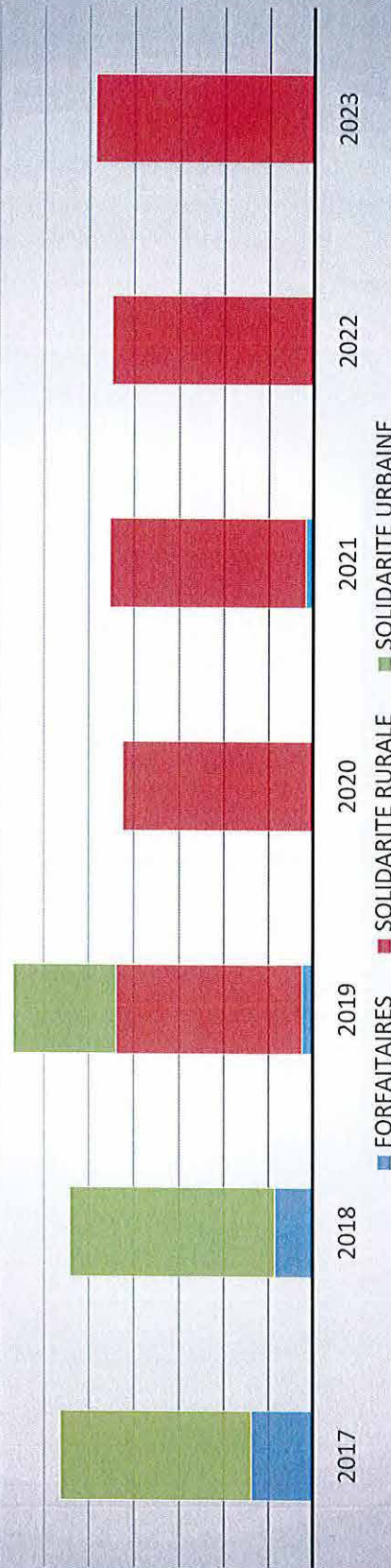


En 2023, les recettes fiscales représentent 67% des recettes de fonctionnement de la ville. L'augmentation de la fiscalité locale a permis d'absorber les coûts liés à l'inflation. La fiscalité directe locale des ménages représente 56% des recettes fiscales.

CONCOURS FINANCIERS DE L'ETAT : L'ÉVOLUTION DE LA DGF

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
DOTATIONS							
FORFAITAIRES	139 336,00 €	86 415,00 €	24 977,00 €		17 232 €		
SOLIDARITE RURALE			415 021,00 €	425 031,00 €	436 852 €	449 731 €	487 231 €
SOLIDARITE URBAINE	425 229,00 €	456 049,00 €	228 025,00 €				

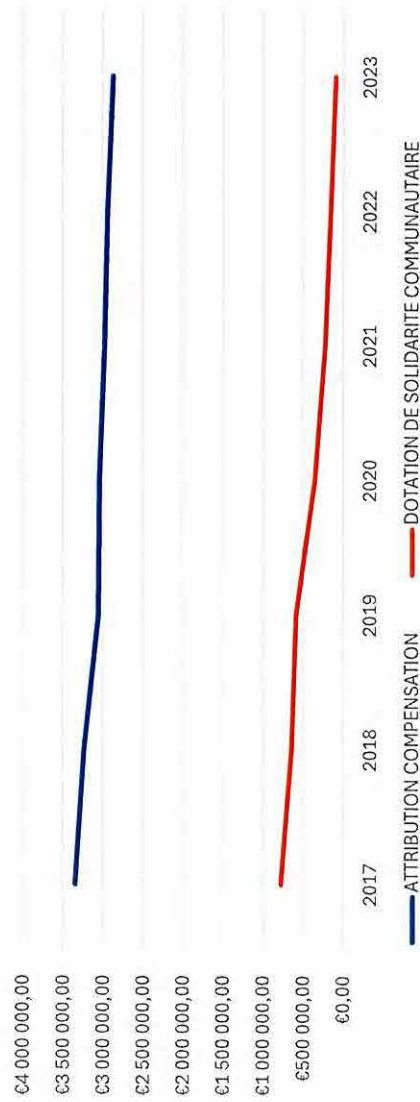
Evolution de la DGF



EVOLUTION DES RELATIONS AVEC LA CAPSO

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
ATTRIBUTION COMPENSATION	3 346 192,00 €	3 232 426,00 €	3 053 763,88 €	3 040 461,60 €	2 976 983,86 €	2 942 335,24 €	2 875 319,93 €
DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE	776 237,00 €	641 375,13 €	585 741,87 €	355 188,00 €	225 802,00 €	161 110,00 €	99 324,00 €

Relation financière avec la CAPSO

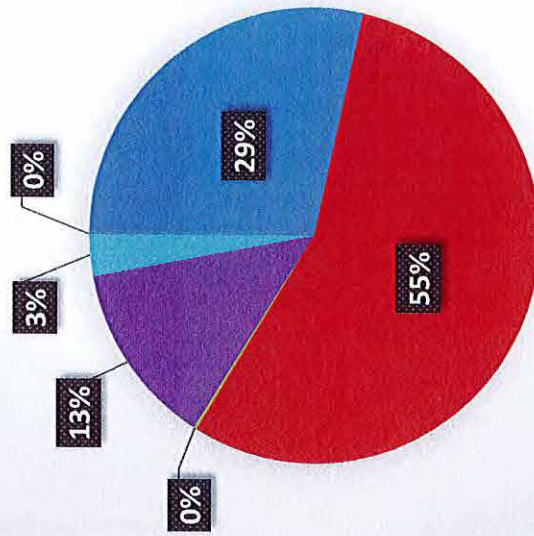


L'attribution de compensation est en légère baisse par la prise en charge de services communs (informatique, téléphonie, contrat photocopieurs et notamment la mise en œuvre de la vidéo protection sur le territoire d'Arques)

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
11	Charges à caractère général	2 862 695,52 €	2 996 317,38 €	2 580 950,18 €	2 131 852,15 €	2 736 313,90 €	2 496 822,74 €	2 995 082,47 €
12	Charges de personnel	6 222 230,33 €	5 886 875,59 €	5 505 880,46 €	5 586 952,89 €	5 641 724,00 €	5 688 869,75 €	5 818 956,31 €
14	atténuation de produits	12 968,63 €	13 854,69 €	14 574,34 €	14 488,78 €	15 837,74 €	31 841,47 €	17 098,65 €
65	Autre charges de gestion courante	1 038 040,72 €	1 021 602,82 €	1 220 712,09 €	1 121 994,78 €	1 111 665,21 €	1 288 500,10 €	1 377 433,76 €
66	Charges financières	686 024,45 €	590 104,79 €	542 793,64 €	525 611,21 €	483 238,66 €	438 899,97 €	309 586,67 €
67	Charges exceptionnelles	76 251,64 €	89 716,32 €	37 803,77 €	69 378,25 €	65 415,17 €	63 420,54 €	
68	Dotations aux provision		53 937,73 €	37 134,02 €				516,17 €
	Total	10 898 211,29 €	10 652 409,32 €	9 939 848,50 €	9 450 278,06 €	10 054 194,68 €	10 008 354,57 €	10 518 674,03 €

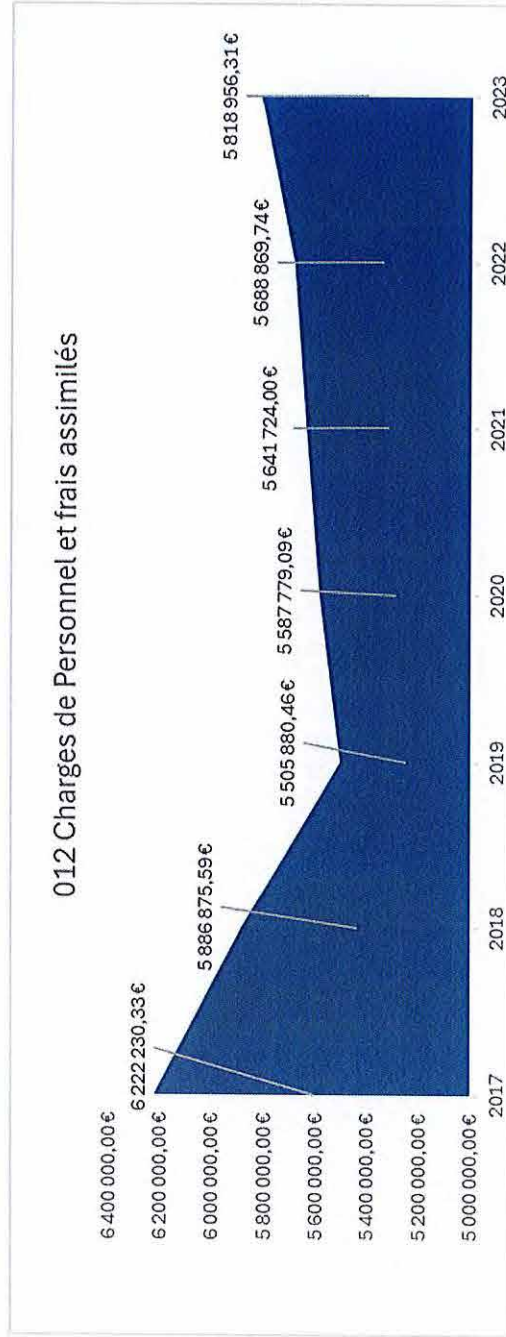
Dépenses de fonctionnement 2023



- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Atténuation de produits
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Dotations aux provisions

EVOLUTIONS DES DÉPENSES DE PERSONNEL

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
012 Charges de Personnel et frais assimilés	6 222 230,33 €	5 886 875,59 €	5 505 880,46 €	5 587 779,09 €	5 641 724,00 €	5 688 869,74 €	5 818 956,31 €
Dépenses réelles de fonctionnement	10 898 211,49 €	10 652 409,32 €	9 939 848,50 €	9 355 369,34 €	10 054 194,68 €	10 008 354,57 €	10 518 674,03 €
Poids des dépenses de personnel	57,09%	55,26%	55,39%	59,73%	56,11%	56,84%	55,32%



EVOLUTIONS DES DÉPENSES DE PERSONNEL

EFFECTIFS AU 31 DECEMBRE 2023

		H	F
AGENTS TITULAIRES			
Filière administrative			
Directeur Général des Services	A		
Attaché principal	A	1	
Attaché	A		1
Rédacteur principal de 1ère classe	B	2	5
Rédacteur	B		1
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	1	3
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	1	5
Adjoint administratif	C		8
Filière technique			
Ingénieur	A		1
Technicien principal de 1ère classe	B	1	
Technicien principal de 2ème classe	B	1	
Technicien	B		1
Apprenti machine principal	C	6	2
Agent de maîtrise	C	5	2
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	4	7
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	14	10
Adjoint technique	C	11	5
Secteur social			
AJ SEM pal 2ème classe	C		2
AJ SEM pal 1ère classe	C		4
POLICE MUNICIPALE			
Chef de service du police municipale	B	1	
Brigadier-Chef principal	C	2	
Gardien Etranger	C		
Secteur culturel			
Assistant de conservation	B		2
Adjoint territorial du patrimoine principal de 1ère classe	C		1
Adjoint territorial du patrimoine de 2ème classe	C		1
Adjoint au patrimoine	C		3
TOTAL C.N.R.A.C.L.		56	63
AGENTS NON TITULAIRES			
Rédacteur principal de 1ère classe	B		1
Rédacteur	B	1	
Adjoint administratif	C	4	
Adjoint du patrimoine	B		1
Technicien principal de 2ème classe	B		1
Apprenti machine	C	3	7
Adjoint technique	C	3	
Apprenti	C	5	4
PEC	C		
TOTAL DES AGENTS NON TITULAIRES			
		13	17
TOTAL GENERAL DES AGENTS MAIRIE		69	80

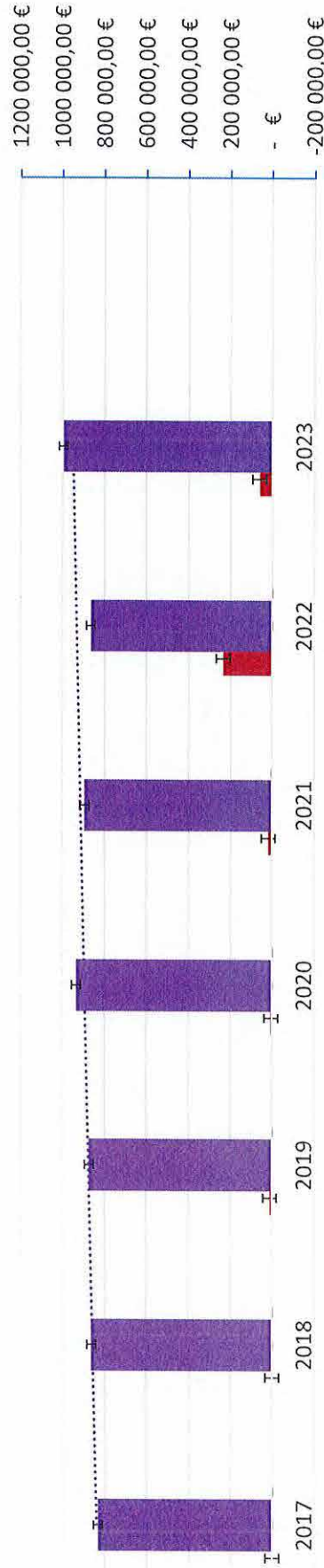
Estimation du chapitre 012 Dépenses de personnel

Une prévision de **6 226 807,02** euros en charges de personnel est imputée au chapitre 012 avec entre autres :

- 70 000 euros d'augmentation (5 points d'indice),
- 206 000 euros pour 12 Contrats d'insertion dont 80 % est pris en charge par l'Etat,
- 15000 euros de GIPA, les avancements de grade (3400 euros),
- 20 000 euros pour le recensement et les élections européennes
- deux postes supplémentaires.

EVOLUTIONS DES SUBVENTIONS

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
657351 - Subv fonct GFP de rattachement - CAPSO	- €	- €	5 227,34 €	230,89 €	9 258,00 €	0,00 €	4 629,00 €
657362 - C.C.A.S. et Caisse des Ecoles	- €	- €	9 920,00 €	4 960,00 €	17 480,00 €	234 500,00 €	60 000,00 €
65737 - Autres établissements publics locaux	604,00 €	604,00 €	604,00 €	- €	1 397,00 €	744,00 €	
6574 - Subv fonct associations et autres organismes de droit privé	832 062,98 €	863 247,95 €	873 309,09 €	934 795,21 €	895 468,44 €	865 012,12 €	996 301,85 €
TOTAUX	832 666,98 €	863 851,95 €	889 060,43 €	939 986,10 €	923 603,44 €	1 100 256,12 €	1 060 930,85 €



- 657362 - C.C.A.S. et Caisse des Ecoles
- 657351 - Subv fonct GFP de rattachement - CAPSO
- 65737 - Autres établissements publics locaux
- 6574 - Subv fonct associations et autres organismes de droit privé
- Linéaire (6574 - Subv fonct associations et autres organismes de droit privé)

EVOLUTIONS POUR 2024

PROSPECTIVES DEPENSES

- La prospective en matière de dépenses de gestion s'établirait de la manière suivante :

DEPENSES	BP 2023	CA 2023	BP 2024
011 - Charges à caractère général	4 274 394,31	3 087 511,71	3 819 500,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	6 099 025,00	5 816 323,81	6 226 807,02
014 - Atténuations de produits	35 000,00	0,00	35 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	1 597 720,00	1 372 075,50	1 603 000,00
66 - Charges financières	527 500,00	309 586,00	407 455,51
67 - Charges exceptionnelles	500,00	63 420,54	12 000,00
68 - Dotations provisions semi-budgétaires	712 000,00	0,00	0,00

Evolutions Chapitre 011

Chapitre 011 CHARGES A CARACTERE GENERALE évaluées à 3 819 500 (BP 2024)

Les prévisions en termes d' énergie ont été moins impactée en 2023.

Prévisions importantes aux comptes :

Articles	BP 2024	
60612	600 000 euros au lieu de 800 000 euros en 2023	Energie électricité
60613	160 000 euros au lieu de 250000 euros en 2023	Chauffage urbain
61523 2	+ 270 000 euros	Le curage du bras mort a démarré avec un paiement en 2024

Section d'investissement de la commune en 2023

Les chiffres sont provisoires, le compte administratif n'a pas encore été rapproché au compte de gestion non encore émis par la trésorerie

L'investissement

Les dépenses d'investissement 2023 :

Les dépenses d'investissement seraient de 5 304 185,57 euros

Les recettes d'investissement 2023 :

Les recettes d'investissement s'arrêteraient à **6 235 981,20** euros

Soit un excédent d'investissement de 2 286 924,91

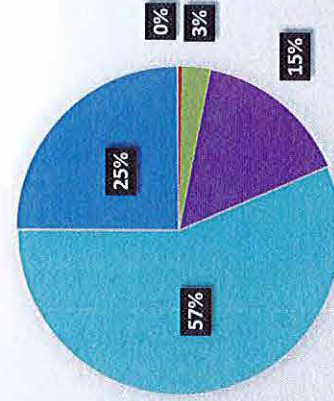
euros

- 1 – Les recettes et les dépenses de fonctionnement
- 2 – Les dépenses et les recettes d'investissement**
- 3 – L'encours de la dette
- 4 – Budgets annexes
- 5 – Perspectives & Projets

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
16	Emprunts et dettes assimilées	1 275 600,17 €	1 199 129,57 €	1 238 409,31 €	1 212 375,29 €	1 197 676,29 €	1 212 253,43 €	1 306 585,80 €
20	Immobilisations incorporelles	498 207,02 €	316 498,94 €	88 968,08 €	75 097,20 €	136 902,94 €	39 315,60 €	19 248,90 €
204	Subventions d'équipement versées	34 596,00 €	90 013,00 €	134 827,54 €	72 568,00 €		140 167,00 €	147 207,00 €
21	Immobilisations corporelles	1 194 786,97 €	623 964,90 €	1 215 901,14 €	581 228,90 €	905 024,99 €	318 777,26 €	810 636,26 €
23	Immobilisations en cours	439 523,78 €	662 984,65 €	3 530 913,57 €	1 937 191,13 €	4 398 376,66 €	3 605 606,24 €	2 962 549,44 €
	Total	3 442 713,94 €	2 892 591,06 €	6 209 019,64 €	3 878 460,52 €	6 637 980,88 €	5 316 119,53 €	5 248 250,40 €

Dépenses d'investissement 2023



- Emprunts et dettes assimilées
- Immobilisations incorporelles
- Subventions d'équipement versées
- Immobilisations corporelles
- Immobilisations en cours

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

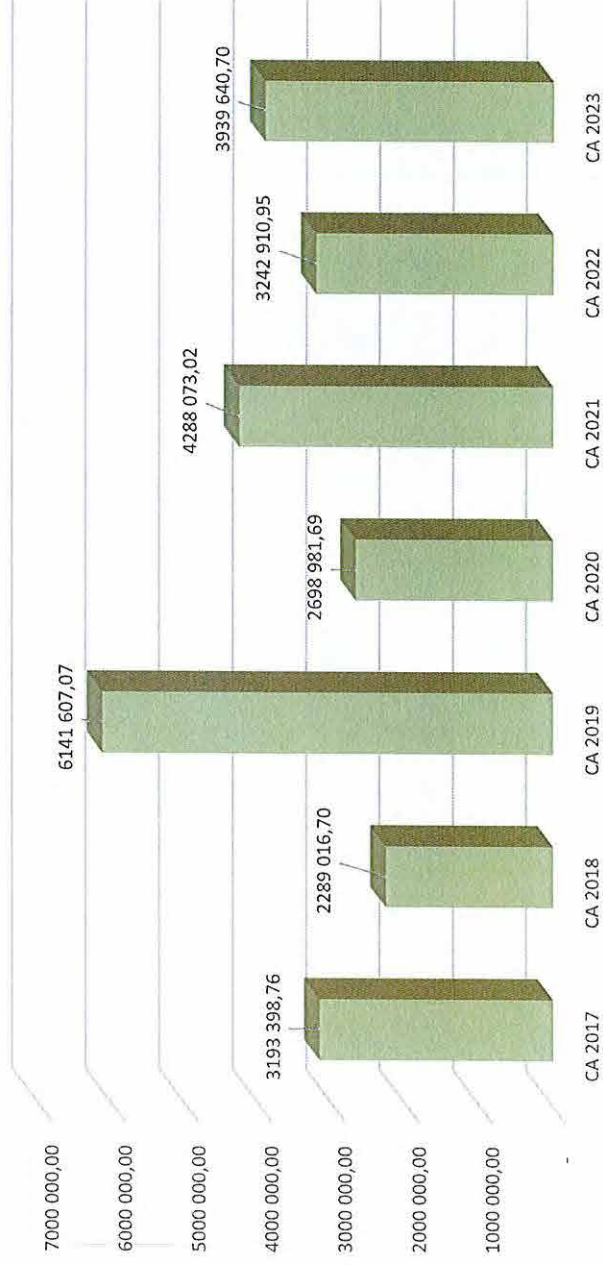
La ville d'Arques s'efforce de rechercher des subventions pour chaque projet d'investissements. Un montant de 4 235 321,35 euros est attendu en 2024.

RESTES A REALISER INVESTISSEMENT 2024

Les restes à réaliser s'élèvent à 1 450 106, 56 euros. Le détail des restes à réaliser est dans l'annexe au Rapport d'Orientation Budgétaire

La ville d'Arques maintient ses investissements en 2023 avec un montant de 3 939 640,70 euros.

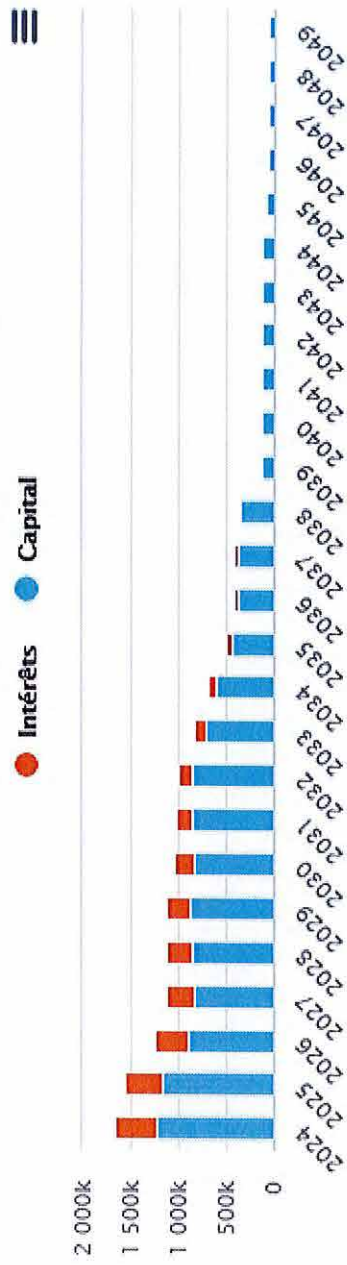
Investissements de la ville d'Arques de 2017 à 2023



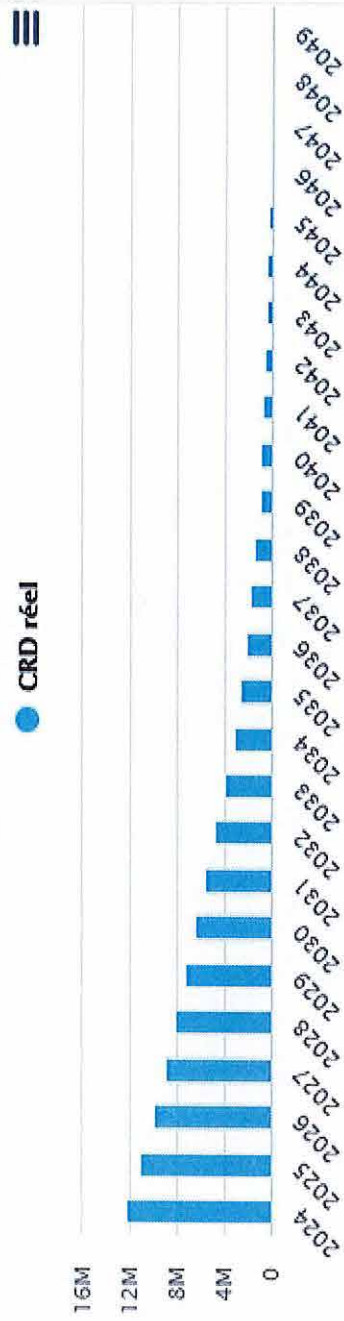
- 1 – Les recettes et les dépenses de fonctionnement
- 2 – Les dépenses et les recettes d'investissement
- 3 – L'encours de la dette**
- 4 – Budgets annexes
- 5 – Perspectives & Projets

L'ENCOURS DE LA DETTE

Flux de remboursement



Évolution du capital restant dû



Remboursement de la dette

	CRD début d'exercice	Capital amorti	Intérêts	Flux total	CRD fin d'exercice
2024	12 313 122,09 €	1 221 086,35 €	454 794,96 €	1 675 881,31 €	11 092 035,74 €
2025	11 092 035,74 €	1 172 559,00 €	392 347,33 €	1 564 906,33 €	9 919 476,74 €
2026	9 919 476,74 €	897 401,70 €	347 346,83 €	1 244 748,53 €	9 022 075,04 €
2027	9 022 075,04 €	830 286,98 €	304 112,31 €	1 134 399,29 €	8 191 788,06 €
2028	8 191 788,06 €	845 405,55 €	272 618,53 €	1 118 024,08 €	7 346 382,51 €
2029	7 346 382,51 €	875 799,00 €	239 544,57 €	1 115 343,57 €	6 470 583,51 €
2030	6 470 583,51 €	828 592,73 €	205 166,73 €	1 033 759,46 €	5 641 990,78 €
2031	5 641 990,78 €	858 078,74 €	172 876,69 €	1 030 955,43 €	4 783 912,04 €
2032	4 783 912,04 €	856 678,69 €	139 165,57 €	995 844,26 €	3 927 233,35 €
2033	3 927 233,35 €	717 820,82 €	105 244,34 €	823 065,16 €	3 209 412,53 €
2034	3 209 412,53 €	603 163,80 €	77 688,95 €	680 852,75 €	2 606 248,73 €
2035	2 606 248,73 €	443 282,11 €	58 334,52 €	501 616,63 €	2 162 966,62 €
2036	2 162 966,62 €	367 347,91 €	44 345,96 €	411 693,87 €	1 795 618,71 €
2037	1 795 618,71 €	374 361,76 €	31 948,02 €	406 309,78 €	1 421 256,95 €
2038	1 421 256,95 €	348 359,10 €	19 346,37 €	367 705,47 €	1 072 897,85 €
2039	1 072 897,85 €	123 236,65 €	9 682,91 €	132 919,56 €	949 661,20 €
2040	949 661,20 €	124 370,00 €	8 549,56 €	132 919,56 €	825 291,20 €
2041	825 291,20 €	125 513,77 €	7 405,79 €	132 919,56 €	699 777,43 €
2042	699 777,43 €	126 668,05 €	6 251,51 €	132 919,56 €	573 109,38 €
2043	573 109,38 €	127 832,97 €	5 086,59 €	132 919,56 €	445 276,41 €
2044	445 276,41 €	129 008,60 €	3 910,96 €	132 919,56 €	316 267,81 €
2045	316 267,81 €	76 418,21 €	2 845,32 €	79 263,53 €	239 849,60 €
2046	239 849,60 €	59 123,53 €	2 254,59 €	61 378,12 €	180 726,07 €
2047	180 726,07 €	59 679,29 €	1 698,83 €	61 378,12 €	121 046,78 €
2048	121 046,78 €	60 240,28 €	1 137,84 €	61 378,12 €	60 806,50 €
2049	60 806,50 €	60 806,50 €	571,62 €	61 378,12 €	0,00 €

Structure et la gestion de la dette

Capacité de désendettement

Ce ratio vise à mesurer le nombre d'année nécessaire pour désendetter la Ville si la capacité d'autofinancement brute était entièrement affectée au remboursement de la dette.

Il est conseillé d'avoir une capacité de désendettement inférieure à 12 ans, ce qui est le cas de la Ville puisque pour 2022 la capacité de désendettement pour la ville d'Arques est d'environ 4 années.

Structure et la gestion de la dette

Après deux emprunts au précédent mandat en 2020 , 1, 6 millions d'euros et compte tenu des projets d'investissement et du développement des opérations de logements du centre-ville portés en 2023 (et notamment la fin du projet de l'ascenseur des Fontinettes, le terrain synthétique, la première phase des travaux en mairie (Mérule)...)

Deux millions d'euros ont été empruntés en août 2023 afin de financer en partie ces projets.

Le recours à l'emprunt dans un contexte de hausse des taux doit être mesuré.

La maîtrise du recours à l'emprunt, tout en assurant un programme d'investissement ambitieux et notamment sur les opérations immobilières du centre ville , est une stratégie mise en œuvre depuis plusieurs années qui porte ses fruits puisque la solvabilité est désormais considérée comme excellente (capacité de désendettement en dessous du seuil de et en baisse chaque année. Cette solvabilité permet à la Ville, dans un contexte dans lequel les collectivités territoriales doivent investir massivement dans la transition écologique, de disposer d'une capacité d'investissement intéressante dans la réponse à cet enjeu.

La trésorerie de la ville d'Arques représente au 20 février 2024 un montant de 3.271.545,01 euros.

- 1 – Les recettes et les dépenses de fonctionnement
- 2 – Les dépenses et les recettes d'investissement
- 3 – L'encours de la dette
- 4 – Budgets annexes**
- 5 – Perspectives & Projets

BUDGET CAMPING

Le 14 février 2020, le Camping Municipal a été placé en gestion d'occupation temporaire pour une durée de 20 ans à la Société DETENTE ET LOISIRS DE L'AUDOMAROIS. Celle-ci se doit de verser, en contrepartie, une redevance d'occupation domaniale d'un montant de 33 500 € par an, au titre de la part fixe, et 0.5 % de son chiffre d'affaires au titre de la part variable.

BUDGET CENTRE VILLE

Ce budget reprend les opérations foncières d'acquisitions et de cessions destinées aux opérations de logements en relation avec L'EPF. Un montant de 317 000 euros la première année puis annuellement sur une période de 6 ans.

Les recettes seront versées lors de la vente aux opérateurs.

Une première vente par la SSCV LES FONTINES fin décembre 2023 pour un montant 236 131 euros HT doit être prise en compte en recettes.

D'autres ventes seront inscrites sur ce budget annexe pendant l'exercice 2024.

BUDGET FONTINETTES

Le fonctionnement de l'ascenseur à Bateau est assuré par la SPL Tourisme en Pays de Saint Omer en juin 2023 avec une ouverture du site le 1^{er} août 2023. Compte tenu de cet état de fait, ce budget annexe n'a plus lieu d'exister et fera l'objet d'une clôture lors du prochain conseil municipal

- 1 – Les recettes et les dépenses de fonctionnement
- 2 – Les dépenses et les recettes d'investissement
- 3 – L'encours de la dette
- 4 – Budgets annexes
- 5 – Perspectives & Projets**

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT PREVISIONNEL

Opération		BP 2023	BP 2024	BP 2025	BP 2026	Total
Dépenses						
020	Mairie	456 564,52	1 336 050,00	901 120,00	-	2 693 734,52
020	Centre ville	1 017 383,09	3 819 552,12	-	-	4 836 935,21
632	Commerce	7 190,00	-	-	-	-
11	Police municipale	-	49 000,00	-	-	49 000,00
312	Ascenseur fontaine	899 495,38	-	-	-	-
025	Fêtes et cérémonies	35 112,40	51 000,00	85 000,00	30 000,00	201 112,40
026	Cimetière	59 253,91	27 000,00	-	-	86 253,91
201	Ecoles	199 534,72	407 350,00	749 500,00	-	1 356 384,72
281	Restauration scolaire	-	22 000,00	-	-	22 000,00
313	Médiathèque	-	47 500,00	-	14 500,00	62 000,00
025	Eglise	18 000,00	-	-	-	18 000,00
322	Sports	175 012,00	51 700,00	413 500,00	15 000,00	655 212,00
42	Social	-	2 000,00	-	-	2 000,00
551	Logements	-	110 000,00	-	-	110 000,00
512	Eclairage public	21 058,50	125 000,00	10 000,00	10 000,00	166 058,50
751	Autres réseaux et services divers	4 425,90	20 000,00	-	-	24 425,90
020	Ateliers Municipaux	175 298,72	281 340,00	49 000,00	-	505 638,72
	Ouvrage d'art	-	25 000,00	-	-	25 000,00
847	Equipements de voirie	13 368,00	68 000,00	19 500,00	9 500,00	110 368,00
845	Voirie	597 974,00	82 000,00	1 175 000,00	675 000,00	2 529 974,00
511	Espaces verts	2 000,00	100 000,00	300 000,00	500 000,00	902 000,00
52	Aménagement urbain	107 602,07	342 250,00	-	-	449 852,07
	Travaux inondations	-	1 650 000,00	-	-	1 650 000,00
	Base Nautique	-	60 000,00	100 000,00	-	160 000,00
	Total	3 771 273,21	8 694 762,12	3 802 620,00	1 254 000,00	14 965 969,95
	RAR	1 450 106,44	-	-	-	1 450 106,44
	Total + RAR	10 144 868,56	-	-	-	-

Subventions et / ou Emprunt						Total
Recettes						
020	Mairie	-	464 327,00	244 327,00	-	708 654,00
020	Centre ville	-	1 273 597,02	-	-	1 273 597,02
11	Police municipale	-	-	-	-	-
312	Ascenseur fontaine	1 147 559,69	1 434 253,97	-	-	2 581 813,66
025	Fêtes et cérémonies	-	-	-	-	-
026	Cimetière	-	-	-	-	-
201	Ecoles	-	-	-	-	-
281	Restauration scolaire	-	-	-	-	-
313	Médiathèque	-	-	-	-	-
025	Eglise	-	-	-	-	-
322	Sports	1 000 000,00	162 089,90	-	-	1 162 089,90
	Social	-	-	-	-	-
551	Logements	-	-	-	-	-
512	Eclairage public	-	79 000,00	-	-	79 000,00
751	Autres réseaux et services divers	-	-	-	-	-
020	Ateliers Municipaux	-	-	-	-	-
	Ouvrage d'art	-	-	-	-	-
847	Equipements de voirie	-	-	-	-	-
845	Voirie	-	222 053,46	-	-	222 053,46
511	Espaces verts	-	-	-	-	-
52	Aménagement urbain	12 480,00	600 000,00	-	-	12 480,00
	Travaux inondations	-	-	-	-	-
	Base nautique	-	-	-	-	-
	Total	2 140 039,69	4 235 921,35	691 124,00	250 800,00	6 052 168,04
	Total net	1 611 233,52	5 909 547,21	3 111 496,00	1 003 200,00	8 913 801,91

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT PREVISIONNEL

Un travail conséquent a été réalisé par l'ensemble des services de la Ville d'Arques début 2023 afin de réaliser un plan pluriannuel d'investissements.

Il sera régulièrement réactualisé et doit encore être arbitrée pour la préparation budgétaire.

Ce document en perpétuelle évolution nécessite encore des arbitrages de la part des élus mais permet de lister de manière exhaustive les investissements pour les prochains exercices et de mesurer l'impact des décisions sur les exercices budgétaires.

LES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

L'épargne de gestion représente la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement, hors intérêts de la dette. Elle reflète directement les mouvements constatés sur la section de fonctionnement.

L'épargne brute (épargne de gestion moins intérêts de la dette) est l'épargne affectée à la couverture du remboursement de la dette. Elle doit rester positive

Enfin, l'épargne nette est calculée à partir de l'épargne brute, à laquelle est retranché le remboursement en capital de la dette.

L'épargne nette mesure l'équilibre annuel. Une épargne nette négative illustre une santé financière dégradée

Solde Intermédiaires de gestion

	2020	2021	2022
Recettes réelles de fonctionnement courant (hors 77)	11 637 297	12 047 873	12 588 709
Dép. courantes de fonct. hors intérêts hors 67	8 855 289	9 505 541	9 506 034
Total dép. réelles de fonct. hors intérêts hors 67	8 855 289	9 505 541	9 506 034
Épargne			
Épargne de gestion courante	2 782 008	2 542 332	3 082 675
<i>Produits exceptionnels (hors 755)</i>	<i>271 096</i>	<i>153 645</i>	<i>147 682</i>
<i>Charges exceptionnels</i>	<i>69 378</i>	<i>65 389</i>	<i>63 421</i>
<i>Résultat exceptionnel</i>	<i>201 718</i>	<i>88 256</i>	<i>84 261</i>
Épargne de gestion	2 983 726	2 630 588	3 166 936
Intérêts courus	525 611	483 239	438 900
Épargne brute	2 458 115	2 147 349	2 728 036
Remboursement capital	1 236 676	1 211 925	1 197 676
Épargne nette	1 221 439	935 424	1 530 360

SYNTHESE DES ORIENTATIONS 2024

FONCTIONNEMENT

- Réaliser un plan d'économie sur les dépenses de fonctionnement en vue d'absorber les baisses de dotations à venir,
- Mettre en place un plan d'économie d'énergie par le biais des investissements et de changements des habitudes des agents et des usagers (investissement éclairage public avenue Chochoy, étude passage leds dans les bâtiments communaux,...)
- Réorganisation des services de la collectivité afin de tendre vers une meilleure efficacité,
- Amorcer la e-administration par la dématérialisation et par des logiciels métiers, (dématérialisation du conseil municipal, parapheur et signature électronique en cours avec la CDG 62, Adhésion au logiciel SCOLARIZ pour les inscriptions scolaires, Dématérialisation en RH des congés...)
- Travailler la transversalité en lien avec les partenaires institutionnels et le tissu associatif dans une dynamique événementielle,
- Sensibiliser à la citoyenneté et à la promotion de l'idéal républicain.
- Conceptualiser les schémas directeurs de la transition écologique et du développement durable
- **Finaliser** l' Atlas de la bio diversité locale par la **mise en œuvre d'actions sur le territoire d'Arques**
- **Continuer l'Intégration** en 2023 de l'ascenseur à bateaux des Fontinettes dans la dynamique touristique locale

FISCALITE

Prévision d'une baisse de la fiscalité d'un point en 2024

MASSE SALARIALE

- Maitriser la masse salariale en réorientant les missions inhérentes aux services dans le cadre du dialogue social, développer l'insertion professionnelle (Contrat d'apprentissage, contrats aidés...)
- Rééquilibrer les effectifs en fonction des services
- Contenir l'augmentation du GVT (Glissement Vieillesse Technicité)

EMPRUNTS

- Recourir à l'emprunt de 2 000 000 d'euros minimum pour accompagner les opérations immobilières du centre ville (Aménagement - Voirie)

INVESTISSEMENTS 2024

- Ascenseur à bateaux des Fontinettes :
- reste à réaliser
- Travaux hôtel de ville (mэрule)

La première phase des travaux pour le pavillon Alexandre a démarré en fin d'année 2023 pour un montant 1 177 100 euros avec en subvention 230 534, 22 euros de DETR et 244 327, 00 euros par le Département.

- Centre ville :
 - Développement de l'habitat social avec la réalisation des opérations immobilières,
 - Travaux d'aménagement autour de la halle et accompagnement de la voirie,
 - Paiement de la première tranche des terrains du centre ville (317 000 euros) et vente et vente d'une première parcelle pour un montant de 236 131 euros HT,
 - Intégration des travaux liés aux inondations
- Poursuite des études en cours,
- Recherche systématique de subventions,

CONCLUSION

Ces éléments restent des prévisions qui ont vocation à être confortés lors de la préparation du budget primitif annuel

Projets	FINANCEURS	ATTENDU/NOTIFIE	TOTAL PERCU	PERCU EN 2023	A PERCEVOIR
REHABILITATION DE L'ABF	CAPSO	1 407 131,00 €	1 125 704,80 €	281 426,20 €	281 426,20 €
	FEDER	1 807 805,00 €	1 201 807,30 €	866 133,49 €	605 997,70 €
	DRAC	800 000,00 €	428 169,93 €	0,00 €	371 830,07 €
	FONDATION DU PATRIMOINE	250 000,00 €	75 000,00 €	0,00 €	175 000,00 €
QUAI DU COMMERCE - CENTRE VILLE	CAPSO	99 000,00 €	59 400,00 €	0,00 €	39 600,00 €
	DETR	94 567,20 €	47 283,60 €	0,00 €	47 283,60 €
	REGION - FONDS SPECIAL DE RELANCE ET DE SOLIDARITE	150 000,00 €	109 285,98 €	109 285,98 €	40 714,02 €
AMENAGEMENT ET EFFACEMENT DES RESEAUX - RUE DENIS PAPIN	FDE62	113 453,46 €	0,00 €	0,00 €	113 453,46 €
	DETR	56 320,00 €	28 160,00 €	28 160,00 €	28 160,00 €
	DETR - DSIL	110 000,00 €	0,00 €	0,00 €	110 000,00 €
REQUALIFICATION DU TERRAIN GASTON TEETEN EN GAZON SYNTHETIQUE	AGENCE NATIONALE DU SPORT	70 000,00 €	0,00 €	0,00 €	
	REGION	150 000,00 €	0,00 €	0,00 €	
	DEPARTEMENT	230 000,00 €	177 910,10 €	177 910,10 €	52 089,90 €
	FFF	40 000,00 €			40 000,00 €
	FCTVA	202 371,00 €			202 371,00 €
REFECTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC	FONDS VERT	72 800,00 €	0,00 €	0,00 €	72 800,00 €

AVENUE BERNARD CHOCHOY ET ROND POINT JACQUES DURAND	FDE 62	6 200,00 €	0,00 €	0,00 €	
RENOVATION DE L'HÔTEL DE VILLE	DETR 2021 - Pavillon Alexandre	230 534,22 €	0,00 €	0,00 €	230 534,22 €
	DEPARTEMENT - Pavillon Alexandre	244 327,00 €	0,00 €	0,00 €	244 327,00 €
	DETR 2024 - Pavillon Central	253 232,54 €	0,00 €	0,00 €	
RENOVATION MUNUMENT AUX MORTS	REGION	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Office National des anciens combattants et victimes de guerre	1 600,00 €	0,00 €	0,00 €	
MUR D'ESCALADE	DEPARTEMENT	38 196,00 €	38 196,00 €	38 196,00 €	0,00 €
ACHAT MATERIEL LOURDS	ANS		0,00 €	0,00 €	
OSMOC - CARREFOUR RUE DELAPLACE/AV DE GAULLE	DEPARTEMENT	146 600,00 €	0,00 €	0,00 €	
AMGT LIAISON DOUCE DE 815M SUR LE QUAI DU COMMERCE	DEPARTEMENT	80 000,00 €	0,00 €	0,00 €	80 000,00 €
	DETR	40 123,88 €	0,00 €	0,00 €	
TOITURE ECOLE DES BOURGUETS	FONDS VERT				

Restes à
Réaliser

	Immobilisations incorporelles	223 000,00	0,00	223 000,00
20	Frais d'études	197 000,00	0,00	197 000,00
204	Aménagement urbain Etude SMAGEA vieux fossé rue mitterrand	50 000,00		
203	Espaces verts Etude cantine	12 000,00		
202	Ouvrages d'art Etude Parc centre ville	50 000,00		
201	Espaces verts Etude Isolation péniche	10 000,00		
204ZZ	Bâtiments et installations Audit ponts	25 000,00		
632	Commerces Etude berge	50 000,00		
71	Logements Aide au renouvellement de façade vitrines	6 000,00		
2051	Concession et droits Aide primo accédants	20 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisation corporelles	1 639 110,00	0,00	1 639 110,00
2111	Terrains nus	292 250,00	0,00	292 250,00
824	Aménagements urbains ZAD réserves	100 000,00		
824	Aménagements urbains ZA 76 - Vieux Fossé	72 250,00		
824	acquisition du grand vanage	120 000,00		
2116	Cimetières	46 300,00	0,00	46 300,00
26	Cimetières Achat de 8 cavurnes (avec terrassement)	6 100,00		
26	Cimetières Achat 2 colombariums	13 200,00		
26	Cimetières Mur cimetière et végétalisation	27 000,00		
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	25 000,00	0,00	25 000,00
21312	Bâtiments scolaires Mur d'enceinte cimetière	25 000,00		
21	Ecoles Primaire Jules Lesclieux - Toiture-	195 000,00	0,00	195 000,00

21318	Autres bâtiments publics				142 000,00	0,00			142 000,00
821	Equipements de voirie	Toilettes sèches			36 000,00				
26	Fêtes et cérémonie	Chalets			46 000,00				
	Bse fluviale	Remplacement ponton 4eme phase			60 000,00				
2135	Instal.géné.,agencements,aménagements des construc				214 050,00	0,00			214 050,00
21	Ecoles	Ecole du centre Remplacement de quatre menuiserie- 2eme phase			8 000,00				
21	Ecoles	Ecole Camus- Remplacement de 4 fenêtres fixes salle d'évolution			5 500,00				
21	Ecoles	Passage Leds Ecoles			44 000,00				
21	Ecoles	Réfection toiture école du centre			12 000,00				
21	Ecoles	Ecole Basse Meldyck -Réalisation toilettes handicapés			1 200,00				
21	Ecoles	Ecole Haut Arques - remplacement rideaux			650,00				
21	Ecoles	Ecole Haut Arques -Aménagement SAS entrée coté Dortoir			1 200,00				
41	Sports	Pare ballon			5 000,00				
	Social	Centre Social - Alarme			2 000,00				
20	Mairie	Passage leds mairie			25 000,00				
20	Mairie	Aménagement sonorisation visio salle du Conseil			25 000,00				
41	Sports	Changement chaudière stand de tir			10 000,00				
41	Sports	Remplacement porte sortie de secours-tennis de table			5 000,00				
41	Sports	remplacement toilettes vétustes et plinthes - salle levisse			5 500,00				
41	Sports	remplacement douche football			7 000,00				
41	Sports	Parcours d'orientation			6 000,00				
21	ecoles	Remplacement porte de secours étage - maternelle camus			8 000,00				
21	ecoles	Remplacement de 4 fenêtres fixes salle d'évolution- maternelle camus			6 000,00				
21	ecoles	Réfection dalle une classe- maternelle camus			4 500,00				
21	ecoles	Réfection bardage extérieur- maternelle camus			7 000,00				
21	ecoles	Réfection des plafonds des classes plus éclairage- Ecole Lescieux			17 500,00				
21	ecoles	Remplacement des deux portes d'entréeEcole -Lescieux			6 000,00				
21	ecoles	Réalisation de deux placards dans la salle motricié- Ecole Lescieux			2 000,00				

21351	Bâtiments publics				500,00	0,00		500,00	
820	Ateliers municipaux	Moquette 100m ² renouvellement			2 500,00				
2138	Réseaux de voirie				0,00	0,00			-
2152	Installations de voirie				34 000,00	0,00		34 000,00	
821	Equipements de voirie	Corbeilles			5 000,00				
821	Equipements de voirie	Bancs			5 000,00				
821	Equipements de voirie	barbecues			6 000,00				
821	Equipements de voirie	Signalétique			5 000,00				
821	Equipements de voirie	Miroirs			3 000,00				
821	Equipements de voirie	remplacement bac béton centre ville			10 000,00				
21538	Autres réseaux				0,00	0,00		0,00	
21534	Réseaux d'électrification				95 000,00	0,00		95 000,00	
51	Centre Ville	Transformateur (Phase 2 centre ville)			60 000,00				
814	Eclairage Public	Remplacement Eclairage public			15 000,00				
814	Eclairage Public	Remise aux normes armoires éclairage Public			20 000,00				
21568	Autre mat et outil d'incendie et de défense civile				0,00	0,00		0,00	
215738	Autre matériel et outillage de voirie				0,00	0,00		0,00	
2158	Autres install., matériel et outillage techniques				228 840,00	0,00		228 840,00	
41	Sports	Salle de tennis -Défibrillateur			2 500,00				
21	Ecoles	Chariot de lavage avec presse (5)			1 380,00				
820	Ateliers municipaux	Achat d'un pulvérisateur à batteries16L			200,00				
820	Ateliers municipaux	Achat de 3 débroussailluses			2 500,00				
820	Ateliers municipaux	Achat de 2 coupe bordures thermique			550,00				

820	Ateliers municipaux	Achat de 2 souffleurs	1 400,00	
820	Ateliers municipaux	Achat de 2 tailles haie perches	1 700,00	
820	Ateliers municipaux	Acquisition d'une mini épareuse	20 000,00	
820	Ateliers municipaux	Acquisition d'un chargeuse	12 000,00	
820	Ateliers municipaux	Acquisition de borduration	5 000,00	
820	Ateliers municipaux	Achat d'un glouton pour le centre-ville	25 000,00	
820	Ateliers municipaux	Remplacement d'une débroussailluse 4T 25 cm3	500,00	
820	Ateliers municipaux	Acquisition d'une tronçonneuse ECHO CS 280	360,00	
820	Ateliers municipaux	Acquisition d'un épandeur à sel 2 roues 35 l	500,00	
820	Ateliers municipaux	Achat d'une raboteuse et d'une mortaiseuse	6 000,00	
820	Ateliers municipaux	Achat de matériels (aspirateur, scie circulaire, rainureuse, couteaux multifonctions,déshumidificateur)	2 400,00	
820	Ateliers municipaux	Achat d'un aspirateur eau et poussière	500,00	
820	Ateliers municipaux	Achat de pompes de relevages, coffret douille et coupe tubes	2 100,00	
820	Ateliers municipaux	Achat de 15 tables bois et 30 bancs (kermesse...)	4 300,00	
820	Ateliers municipaux	Achat de 2 barbecues	1 500,00	
820	Ateliers municipaux	Acquisition d'une meuleuse sans fil	500,00	
820	Ateliers municipaux	Tente 6x3	1 600,00	
820	Ateliers municipaux	Acquisition de sangles pour arrimage	800,00	
820	Ateliers municipaux	Acquisition d'un groupe électrogène	1 800,00	
820	Ateliers municipaux	Achat matériels (pince multimètre, clés)	550,00	
820	Ateliers municipaux	Acquisition d'une petite saleuse sur camion	19 200,00	
820	Ateliers municipaux	Remplacement extincteurs vétustes	3 500,00	
820	Ateliers municipaux	Agenda AD'AP	20 000,00	
820	Ateliers municipaux	Achat de tables et bancs bois	15 000,00	
820	Ateliers municipaux	Chenil et autres	2 000,00	
820	Ateliers municipaux	Achat de pièges pour frelons asiatiques (Piégeage printemps, automne)	2 000,00	
820	Ateliers municipaux	Matériels Inondations (groupe électrogène, lits de camp, batardeaux)	50 000,00	
21	Ecoles	Vaisselle	1 000,00	
21	Ecoles	Ecole des Bourguets- réfrigérateur	500,00	
21	Ecoles	Primaire Lescieux- tables et chaises	4 000,00	

21	Ecoles	Ecole Camus - Lave linge	500,00		
	Restauration scolaire	Réfrigérateur en cas de panne	10 000,00		
41	Sports	Modification arrivée arrosage	5 500,00		
21831		Matériel Informatique scolaire	16 000,00	0,00	16 000,00
21	Ecoles	Plan numérique 7 -8 classes	16 000,00		
21841		Installations générales, agencements et aménagements divers	45 700,00	0,00	45 700,00
21	Ecoles	Ecole du centre abris vélos	30 000,00		
21	Ecoles	Table et chaises	4 000,00		
21	Ecoles	Ecole du haut Arques - Achats et pose d'étagères en salle de repos	1 500,00		
41	Sports	Buts amovibles	4 000,00		
41	Sports	Salle de boxe - protection murale	6 200,00		
21848		Autres Matériels de bureau et mobiliers	2 500,00	0,00	2 500,00
313	médiathèque	Boite à livres	2 500,00		
2182		Matériel de transport	70 000,00	0,00	70 000,00
820	Ateliers municipaux	Acquisition d'un véhicule	30 000,00		
	Police Municipale	Véhicules inondations	40 000,00		
2183		Matériel de bureau et matériel informatique	2 050,00	0,00	2 050,00
20	Mairie	Affichage salle d'attente - 4TV avec supports murales	1 600,00		
313	Médiathèque	Affichage une TV Support mural	450,00		
21838		Autres Matériel Informatique	7 000,00	0,00	7 000,00
41	Sports	Complexe Gymnique- Remplacement de deux onduleurs	7 000,00		
21848		Mobilier	97 770,00	0,00	97 770,00
20	Mairie	2 armoires fortes ignifugées Etat civil	8 900,00		
20	Mairie	Mobilier salle du Conseil Municipal	25 000,00		
	Ecoles	Ecole maternelle Haut arques - achat de casiers	3 000,00		
	voirie	Borne électrique véhicule	56 370,00		
820	Ateliers municipaux	Armoire électrique	4 500,00		
2188		Autres immobilisations corporelles	125 150,00	0,00	125 150,00
821	Equipements voirie	Jeux parc urbain	10 000,00		
821	Equipements voirie	Jeux adaptés	10 000,00		
20	Mairie	Panneau affichage actes dématérialisation	15 000,00		
20	Mairie	Aménagement visio Bureau Maire	5 000,00		
20	Mairie	Aménagement visio salle de réunion	5 000,00		

21	Ecoles	Achat autolaveuse	6 000,00		
21	Ecoles	Achat apirateurs, chariot de nettoyage et matériel divers	10 000,00		
21	Ecoles	Ecole du centre - matériel de motricité	7 000,00		
21	Ecoles	Ecole Basse Meldyck - Remplacement de 4 radiateurs école Maternelle	4 000,00		
21	Ecoles	Ecole Basse Meldyck Pose de rideaux occultants	2 300,00		
21	Ecoles	Ecole Basse Meldyck - Pose Film anti UV cantine	2 000,00		
21	Ecoles	Ecole Basse Meldyck- Pare ballon	5 000,00		
21	Ecoles	Ecole des Bourguets - Réfrigérateur	500,00		
21	Ecoles	Ecole Camus - lave linge	500,00		
21	Ecoles	Ecole Camus Miroirs	2 000,00		
820	Ateliers municipaux	Drapeaux	1 200,00		
820	Ateliers municipaux	Organigramme batiments communaux	10 000,00		
21	Ecoles	Ecole Haut Arques - remplacement rideaux	650,00		
25	fêtes et cérémonies	Salle Alfred André - équipement rangement salle des fêtes	5 000,00		
251	Restauration Scolaire	Réfrigérateur en cas de panne	10 000,00		
41	Sports	Détérioration matériel	3 000,00		
41	Sports	Salle Levis - matériel volley	1 000,00		
11	Police Municipale	Caméras piéton - tonfa	5 000,00		
11	Police Municipale	Radar	5 000,00		
23		Immobilisations en cours	5 182 652,12	0,00	5 182 652,12
2312		Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00
2313		Constructions	4 595 727,20	0,00	4 595 727,20
20	Mairie	Travaux hôtel de ville	1 177 100,00		
816	Réseaux	Extension réseau EDF	20 000,00		
20	Mairie	Réalisation salle de pause	11 000,00		
20	Mairie	Travaux cloisonnement CCAS	8 000,00		
321	Médiathèque	Réalisation salle indépendante salle de spectacle + alarme	15 000,00		
51	Centre ville	Aménagement halle Centre ville	3 364 627,20		
2315			586 924,92	0,00	586 924,92
822	Voirie	Reprises de caniveaux rue des Alpes	7 000,00		
51	Centre ville	Aménagement CARREFOUR Rue Delaplace	394 924,92		

816 Réseaux	Extension de réseau	20 000,00	
814 Eclairage Public	Avenue Chochoy et Rond Point Durand- Passage Leds	90 000,00	
	voirie	75 000,00	
Total		7 044 762,12	0,00
	Travaux Inondations	1 650 000,00	
Total		8 694 762,12	

Total	Restes à réaliser	1 450 106,44	
	PROJET SITE DANVERS - DEMANDE ANTICIPÉE DE PRESCRIPTION DE DIAGNOSTIC - REDEVANCE D ARCHEOLOGIE PREVENTIVE 21102M2 X 0.56		11 817,12
	MAITRISE D'OEUVRE REHABILITATION HOTEL DE VILLE		160 255,80
	MISSION DE MAITRISE D OEUVRE TRANSFORMATION TERRAIN ENGAIZONNE EN TERRAIN SYNTHETIQUE		5 000,00
	ASSISTANCE A MAITRISE OUVRAGE CENTRE VILLE MS3 SUIVANT ACCORD CADRE		59 904,00
	MS1 - REQUALIFICATION DU CENTRE VILLE D ARQUES ENTRE L AVENUE DU GENERAL DE GAULLE LA RUE MARCEL DELAPLACE LE QUAI DU COMMERCE ET LA PLACE ROGER SALENGRO MARCHE SUBSEQUENT N°3		5 554,33
	MS2 - REQUALIFICATION DU CENTRE VILLE D ARQUES ENTRE L AVENUE DU GENERAL DE GAULLE LA RUE MARCEL DELAPLACE LE QUAI DU COMMERCE ET LA PLACE ROGER SALENGRO MARCHE SUBSEQUENT N°3		18 858,37
	MS3 - REQUALIFICATION DU CENTRE VILLE D ARQUES ENTRE L AVENUE DU GENERAL DE GAULLE LA RUE MARCEL DELAPLACE LE QUAI DU COMMERCE ET LA PLACE ROGER SALENGRO MARCHE SUBSEQUENT N°3		14 131,58
	FIN D ACCORD CADRE 2024 - REQUALIFICATION DU CENTRE VILLE D ARQUES ENTRE L AVENUE DU GENERAL DE GAULLE LA RUE MARCEL DELAPLACE LE QUAI DU COMMERCE ET LA PLACE ROGER SALENGRO MARCHE SUBSEQUENT N°3		71 449,36
	AMENAGEMENT CENTRE VILLE PHASE 1A RUE MARCEL DELAPLACE LOT N°1 TERRASSEMENT VOIRIE TRANCHEES		75 833,14
	AMENAGEMENT CENTRE VILLE PHASE 1A RUE MARCEL DELAPLACE LOT N°4 ESPACES VERTS PLANTATIONS MOBILIER URBAIN		85 558,68
	AMENAGEMENT DU CENTRE VILLE PHASE 1B LOT 2 RESEAUX SECS - ECLAIRAGE PUBLIC		113 699,47
	AMENAGEMENT DU CENTRE VILLE PHASE 1B LOT 3 ESPACES VERTS PLANTATIONS - MOBILIER URBAIN		57 695,69
	TRAVAUX ENFOUISSEMENT DES RESEAUX ELECTRIQUES TELEPHONIQUE ECLAIRAGE PUBLIC		263 229,89

	AIDE A L'ACCESSION A LA PROPRIETE DES JEUNES MENAGES PRIMO ACCEDANTS SUIVANT DELIB 2021-11 DU 04-03-2021 1 CHEMIN DE LA DIGUE DU SMETZ		2 000,00	
	REHABILITATION DE L HOTEL DE VILLE MAIRIE ST		7 812,00	
	ENFOUSSEMENT DES RESEAUX ELECTRIQUES TELEPHONIQUES ET ECLAIRAGE PUBLIC RUES DENIS PAPIN VERDUN ET DELATTRE		157 878,39	
	RESTAURANT SCOLAIRE MISSION AMO POUR LA CREATION D UN RESTAURANT SCOLAIRE DANS LE BATIMENT A ET REFECTION DE LA COUVERTURE DU BATIMENT C ECOLE LES BOURGUETS MAIRIE ST		16 898,40	
	REMPLACEMENT EXTINCTEURS VETUSTES DIVERS BAT COMMUNAUX		3 300,90	
	RESTAURATION MONUMENT AUX MORT PIERRES ET STATUES		20 928,00	
	POSE ET RACCORDEMENT DE L ENSEMBLE DES APPAREILLAGES ELECTRIQUES ET DU TG8T		9 216,00	
	REALISATION DE PLANS D EXECUTION CVC EN COMPLEMENT DE LA MISSION AMO CANTINE DES BOURGUETS		1 206,00	
	AIDE A LA RENOVATION DE FACADE		2 000,00	
	FOURNITURES CTM VOIRIE INSTALLATIONS PANNEAUX AUX ENTREES DE LA VILLE		680,40	
	REMPLACEMENT DES LUMINAIRES EN LED DANS LA SALLE TENNIS		30 069,17	
	AMENAGEMENT DE LA RUE HENRI PUYPE MAITRISE D OEUVE STVOIRIE		28 800,00	
	MARQUAGE ROUTIER DANS DIVERSES RUES CTM VOIRIE		19 277,32	
	REALISATION CHEMINEMENT PIETON EN SABLE STABILISE AU JARDIN DES SOUVENIRS - CIMETIERE		6 352,14	
	FOURNITURE ARMOIRE DE MAINTIEN DE TEMPERATURE - CANTINE BOURGUETS		4 374,00	
	EXPERTISE DES ARBRES AU JARDIN PUBLIC		2 460,00	
	ACQUISITION 1 EPANDEUR A SEL POUR CEMO SW35C		488,58	
	MISSION ASSISTANCE A MAITRISE D OUVRAGE RECONSTRUCTION DU PONT RUE DE STRASBOURG SUITE INONDATIONS NOV 2023		14 208,00	
	ACQUISITION DE 3 ASPIRATEURS AVEC UN LOT DE 10 SACS - DAMES DE SERVICE		532,60	
	FOURNITURE ET POSE D UNE HOTTE DE CUISSON ET DE LAVERIE PROTECTION INCENDIE FRITEUSE CANTINE BOURGUETS ST		29 860,01	
	CONVENTION DE FINANCEMENT AIDE A L ACCESION PRIMO ACCEDANTS BIEN SITUE AU 68 RUE JEAN JAURES ARQUES		2 000,00	
	AMENAGEMENT CENTRE VILLE SECURITE CARREFOUR DELAPLACE - MARCHÉ SUBSEQUENT 5		16 320,00	
	REQUALIFICATION DU CENTRE VILLE MARCHÉ SUBSEQUENT 4		129 321,60	
	EXTENSION DU CABLAGE DES MODULAIRES ET REMPLACEMENT DE DISJONCTEUR HOTEL DE VILLE ST		1 135,50	
TOTAL + RAR				10 144 868,56

